

CAMEROUN

**Déclaration prononcée par S.E.Mme LIGUEMOH ONDOUA Madeleine,
Ambassadeur et Représentant Permanent auprès de l'OIAC**

**Cent huitième session du Conseil Exécutif des États Parties à la
Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.
(La Haye, 4-7 mars 2025)**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général
Excellences
Chers collègues**

1. J'ai l'honneur d'adresser mes chaleureuses salutations à Son excellence Andrés Teran Parral, Ambassadeur de la République d'Equateur et Président de la 108 session du Conseil Exécutif. Je voudrais l'assurer de notre soutien afin que nos travaux aient des conclusions positives sous son leadership éclairé.
2. Il m'est également agréable d'exprimer ma vive reconnaissance au Directeur Général pour son rapport relevé et très édifiant. Toute mon appréciation exprimée également au Directeur Général Adjoint et à l'ensemble du personnel du secrétariat Technique pour leur professionnalisme.
3. Ma délégation s'aligne pleinement aux Déclarations du Groupe NAM plus Chine ainsi que du Groupe Africain, délivrées respectivement par **Son Excellence Mme Mirjiam Blaak Sow, Ambassadeur de l'Ouganda et Son Excellence Monsieur Vusimuwi Mandonsela de l'Afrique du Sud.**
4. Permettez -moi de faire des remarques à titre national.

Monsieur le Président,

5. la délégation du Cameroun réitère sa ferme condamnation de l'emploi des armes chimiques et autres agents chimiques prohibés, par quiconque, où que ce soit, quelque soit la raison et les circonstances.
6. Le Cameroun pays ne disposant pas d'armes chimiques est très sensible à la mise en œuvre de la Convention par les États Parties,. L'atteinte de l'universalité de la Convention qui est notre boussole pour une lutte efficace contre la prolifération et la résurgence des armes chimiques reste un impératif. Aussi, ma délégation invite-t-elle les pays qui n'ont pas encore rejoint l'organisation à le faire en vue de ne pas être inscrits sur la

liste des absents de l'histoire qu'ensemble nous sommes entrain d'écrire et de très bien écrire.

Monsieur le Président,

7. Ma délégation se félicite de la mise en œuvre de la 6ème phase du Programme Africain pour la période 2023-2025 qui a permis le renforcement de la coopération entre l'OIAC et l'Afrique. Qu'il me soit permis de remercier le Directeur Général et le Directeur de la Division de la Coopération Internationale et de l'Assistance pour le saut qualitatif dans les programmes de renforcement des capacités des ressources humaines africaines et d'amélioration du plateau des laboratoires.

Dans ce cadre ma délégation est fière que l'Afrique soit enfin dotée d'un laboratoire désigné et logé en Algérie (l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie) et qui a été lauréat du OPCW-Award, reconnaissant ainsi sa contribution aux efforts de désarmement chimique mondial. L'exécution réussie de Chemex I et la programmation de Chemex II Afrique sont la preuve de ce que l'Afrique bénéficie de la bienveillante attention du Secrétariat Technique sur les besoins en formation des ressources humaines exprimés par ce continent a fort potentiel. C'est ici l'occasion pour moi d'exprimer ma gratitude envers les différents partenaires qui soutiennent le Programme Africain et les activités de renforcement de capacités organisées en Afrique et pour l'Afrique.

8. Ma délégation encourage en outre la coopération Sud-Sud dans le cadre d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques. Mon pays remercie d'avance les États Parties ayant donné leur accord de principe pour une coopération bilatérale dans ce sens.

Monsieur le Président,

9. Le monde fait face à l'apparition de technologies émergentes et très sophistiquées notamment, l'Intelligence Artificielle, qui reste encore une grosse appréhension. Le Royaume du Maroc a si bien inscrit l'intérêt porté par les pays africains à cette problématique par la brillante organisation de la Conférence Internationale sur la question en octobre 2024. Ma délégation est convaincue de ce qu'un groupe de travail pourrait fédérer les idées afin d'élaborer des programmes sur la question de l'impact de la technologie sur l'utilisation pacifique de la Chimie.
10. S'agissant du terrorisme chimique, ma délégation félicite l'excellent travail effectué par le Groupe de travail dirigé par S.E Mandosela, Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud . Lors de la dernière réunion des informations pertinente ont été partagées sur les programmes de renforcement des capacités dans le cadre des activités du CBRN .

Monsieur le président

11. S'agissant de la question relative à la procédure de vote, ma délégation prend bonne note des éléments explicatifs du Conseiller juridique et souhaite que les discussions se poursuivent de manière constructive et sereine qu au sein du mécanisme mis sur pied par le Comité Général.
12. Tout en félicitant le Directeur Général pour la politique de genre implémentée depuis son lead de notre Organisation, ma délégation souhaiterait inviter les États Parties à davantage oeuvrer nommer des femmes au sein des Autorités Nationales afin de garantir une base de données de candidatures féminines.
13. Pour ce qui est de la Politique de durée au poste ma délégation ne formule aucune objection quant à la réembauche d'anciens personnels. Toutefois elle souhaite qu'un accent soit mis sur la formation par le personnel recruté, des jeunes professionnels ressortissants des Régions sous représentées afin de garantir la représentation géographique.

Monsieur le Président

14. Ma délégation pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport du Directeur Général sur certaines certaines situations sensibles en rapport avec la mise en œuvre de la Convention. Je suis d'avis que, nous, États Parties devrions contribuer à dissuader quiconque de l'utilisation de la chimie à des fins non pacifiques.
15. En conclusion, ma délégation reste optimiste quant au retour de la prise de décision par consensus au regard des avancées positives des discussions en cours sur certains sujets pertinents. Ce qui permettra à l'Organisation, qui a atteint sa principale mission, à savoir l'activité de destruction des armes chimiques déclarées, de rester forte dans le rôle fondamental qu'elle joue, pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous remercie pour votre aimable attention et souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel du Conseil.